

Vos questions / nos réponses

quelle risque de trafic de drogue?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 07/06/2016 22:52

Bonjour, je voudrais me renseigner d'après vous pour mon fils encore mineur, mais bientôt majeur qui consomme le cannabis et je viens de découvrir que il fait le trafic de cette drogue (il prend chez quelqu'un le drogue un crédit et il revend à ses copins!) Comment il faut réagir? Moi et mon mari on a eu une discussion avec mon fils, il nous promet d'arrêter faire tous ça! Mais on a pas confiance à lui! Et en plus on a trop peur que il puisse être arrêté par la police et avoir les gros problèmes avec la loi! Dites moi si il vous plaît il risque de quoi mon fils a les problèmes de sa santé pour la consommation pour cette trafic? merci beaucoup, cordialement

Mise en ligne le 10/06/2016

Bonjour,

La vente de cannabis est plus sévèrement punie que l'usage (la consommation). La vente de stupéfiants est punissable de 10 ans de prison et de 7 500 000 euros d'amende (articles 222-36 et 222-37 du code pénal). Ce sont les peines maximum prévues par la loi. Dans le cas d'une première condamnation, il est rare que les sanctions les plus lourdes soient infligées. La justice priviliege souvent des alternatives à l'incarcération (Travaux d'intérêt général, obligation de soins, stage ..).

Pour vous aider à aborder le sujet avec votre fils et à vous positionner, vous pouvez vous tourner vers un réseau d'aide à la parentalité (les EPE par exemple : Ecole des Parents et des Educateurs, lien en bas de message) mais aussi vers une équipe de professionnels en CSAPA (Centre de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Concernant les risques liés à la consommation de cannabis, nous vous renvoyons à notre fiche synthétique d'information sur le sujet (lien également en bas de message). Enfin, si vous souhaitez vous entretenir avec nous de vive voix, vous pouvez nous joindre directement au 0 980 980 940, l'appel est anonyme et non surtaxé, tous les jours de 8h à 2h ou par chat.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CAAN'Abus- Consultation Jeunes Consommateurs

41 Rue Sainte Colombe
33000 BORDEAUX

Tél : 05 56 01 25 66

Site web : ceid-addiction.com/services/jeunes/

Consultat° jeunes consommateurs : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h30-13h / 14h-17h et Mercredi : 14h-18h

Autre : HANGOVER Café (dispositif mobile de prévention et de réduction des risques). Jeudi, vendredi et samedi soir : 22h-2h à la Victoire et 2h-7h sur le Quai de Paludate ou Bassin à flot

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Fiche sur le cannabis](#)
- [Cannabis : les risques expliqués aux parents](#)
- [EPE de gironde](#)